

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 6 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1630554A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R.162-54 et R. 182-3 et suivants ;
Vu la proposition de la Fédération nationale des orthophonistes, organisation syndicale représentative des orthophonistes,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la période du mandat restant à accomplir, au titre des organisations syndicales représentatives des orthophonistes, Mme Séverine CAVAGNAC-WURTZ en remplacement de Mme Sarah DEGIOVANI.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 6 juillet 2016.

Pour la ministre des affaires sociales
et de la santé
et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET

Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU